

OFFRE D'EMPLOI

CONTRAT: EN2324-046
ENSEIGNANT(E) DEP EN MÉCANIQUE AUTOMOBILE
École des métiers spécialisés de Laval
Temps plein (horaire varié de jour et de soir)

Tu as envie d'intégrer une équipe **passionnée** qui met son savoir-faire au service de la **réussite** des élèves?

Tu as envie de rencontrer des personnes **engagées** et **bienveillantes** qui **s'entraident** et qui **collaborent** pour servir une des causes les plus nobles qui soient, celle de **l'éducation**?

Tu as envie de découvrir le **milieu scolaire** et toute sa richesse?

Ça tombe bien! Nos nombreux établissements représentent un immense terrain de jeux dans lequel évoluent près de 55 000 élèves et près de 11 500 employés. Si tu te joins à nous, crois-nous, ton **expertise** permettra de faire la différence dans le parcours des élèves lavallois de **TA** collectivité!

Joins-toi au **CSS de Laval** pour avoir un **impact positif** sur les décideurs de demain!

TA MISSION

L'École des métiers spécialisés de Laval du Centre de services scolaire de Laval est présentement à la recherche de candidat(e)s passionné(e)s pour enseigner dans le programme de **mécanique automobile** au secteur de la formation professionnelle.

TON PARCOURS PROFESSIONNEL

- Détenir un diplôme d'études professionnelles ou collégiales en lien avec le programme à enseigner ;
- Avoir un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente dans la spécialité ;
- Être titulaire d'un brevet en enseignement ou d'une qualification légale d'enseigner ou être engagé dans un parcours qualifiant en enseignement (atout).

Pour tout diplôme complété à l'extérieur du Canada, une [évaluation comparative des études effectuées hors Québec](#) devra être fournie pour l'analyse de votre dossier.

POUR BIEN RÉUSSIR DANS CE POSTE, TU DEVRAS :

- Bonne maîtrise de la langue française parlée et écrite et aisance en anglais (fort atout) ;
- Démontrer un intérêt à poursuivre une formation universitaire pour obtenir une qualification légale d'enseigner au Québec ;
- Bonne maîtrise des nouvelles technologies de l'information et des communications dans leur application à l'enseignement et l'apprentissage.

Tous les services offerts au Centre de services scolaire de Laval sont dispensés en français. La promotion et la valorisation de la maîtrise du français font partie intégrante des responsabilités et de la mission éducative du Centre de services scolaire de Laval. Une bonne maîtrise de la langue française est donc essentielle.

TON SALAIRE

Selon l'entente nationale régissant le personnel enseignant en vigueur de **46 527\$ à 92 027\$ par année** (selon la scolarité et l'expérience)

TON LIEU DE TRAVAIL

École des métiers spécialisés de Laval
777, avenue de Bois-de-Boulogne
Laval (Québec) H7N 4G1

CE QUE NOUS AVONS À OFFRIR

- Horaire au rythme de la vie scolaire; **Imagine tous les voyages et les aventures à venir!**
- Dix-neuf (19) jours chômés et payés par année scolaire, incluant la période des fêtes;

- Conciliation travail-vie personnelle;
- Assurances collectives et régime de retraite à prestation déterminée (RREGOP); **Imagine tes projets de retraite!**
- Programme de perfectionnement en continu;
- Possibilités d'avancement; **Imagine tes possibilités d'avenir!**
- Stationnement à proximité et sans frais;
- Programme d'activités culturelles et sportives RécréAction;
- Possibilité de télétravail conformément au cadre de référence établi;
- Autres avantages (Insertion professionnelle, programme d'aide aux employés, rabais corporatifs).

**Veuillez noter que certains avantages s'appliquent seulement sous certaines conditions.*

CE DÉFI TE PARLE?

Postule maintenant en [cliquant ici](#) et contribue à la relève de demain.

Le Centre de services scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité en emploi. Tu peux voir nos réalisations en ce sens en [cliquant ici](#).

Le Centre de services scolaire de Laval est un organisme visé par la Loi sur la laïcité de l'État. Pour prendre connaissance de la loi, [clique ici](#). Les personnes qui postulent s'engagent à respecter les obligations prévues par la loi si elles sont embauchées.